

LE BULLETIN

- Saint Jean du Pin et la protection de son environnement
- Lancement du Budget Participatif 2022
- Une nouvelle application pour le village



Faute de pouvoir nous réunir, une fois de plus, en raison de cette 5^{ème} vague épidémique qui nous submerge, c'est dans cet édito et par vidéo (sur le site de la mairie), que je vous présente mes meilleurs et plus sincères vœux pour 2022.

Je souhaite adresser une pensée particulière à toutes celles et tous ceux qui souffrent, directement touchés dans leur intégrité physique, par cette pandémie que nous subissons depuis 2 ans maintenant.

Je veux également remercier toutes celles et ceux qui restent mobilisés, en France et à Saint Jean du Pin, et qui restent inexorablement en première ligne pour continuer à faire fonctionner notre société.

2021 est derrière nous, et malgré un contexte difficile, nous avons réalisé déjà de nombreux projets pour lesquels vous avez choisi de nous élire en 2020.

Je peux ainsi citer la mise en œuvre de notre premier budget participatif, la construction du hangar municipal, la mutuelle communale, l'extinction nocturne, la réfection du terrain de tennis et de la salle des mariages, les balades citoyennes, le partenariat avec Ales'Y à Vélo.

2022 est devant nous, et dans cette continuité de travail soutenu, nous travaillons d'ores et déjà sur le budget participatif, la création d'une aire multisports, l'aménagement de l'entrée du village, la rénovation de notre école et la mise en place des obligations légales de débroussaillage.

Les projets en cours continuent de mobiliser toute notre attention, comme la réhabilitation de l'arboretum de Sauvages, la maison en partage ou encore la révision de notre PLU.

Avec Alès Agglo, le travail constructif se poursuit, sur la réduction des déchets ménagers et le développement des déplacements doux entre Alès et sa périphérie proche.

2022 sera ce que nous en ferons !

Ensemble au niveau local, mais aussi au niveau national avec les élections présidentielles. J'avais déjà évoqué à ce sujet mon désarroi face à l'éclatement de la gauche et aux velléités individualistes des candidats dont la victoire collective pour l'intérêt général devrait être le seul objectif.

Je réitère ce désarroi qui m'empêche de soutenir avec sincérité un candidat plutôt qu'un autre.

Les candidats devraient être exemplaires et travailler à un programme commun, afin qu'une victoire des valeurs de solidarité portées par la gauche soit réellement envisageable.

En cela la primaire populaire montre la voie à suivre, si seulement tous acceptaient d'y participer.

Alors soyons solidaires, inventifs, courageux, pour écrire ce nouveau chapitre de nos existences, et balayons les chimères qui cherchent à nous diviser.

En ce qui me concerne, soyez assurés que je continuerai avec mon équipe à mobiliser toute mon énergie pour ouvrir des perspectives heureuses et des projets stimulants à Saint Jean du Pin, pour vous.

Bonne année, Bonne santé !

Julie Lopez Dubreuil

photo de couverture : Le chêne liège de l'Arboretum du Château de Sauvages

Comité de rédaction

Trimestriel d'informations de la
Commune de Saint Jean du Pin
Tiré à 750 exemplaires
Papier recyclé

Date de parution : Janvier 2022

Directeur de la publication : Julie Lopez
Dubreuil

Comité de rédaction : Karine Lopez
Boulangier- Claudie Chastang- Sarah
Gagneron- Marie-Claude Lanista - Simon
Amadori - Daniel Salavert

Infos pratiques

Mairie de Saint Jean du Pin - 370 avenue Jean Rampon - 30140
Tél : 04 66 52 58 62 / fax : 04 66 52 93 49

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de
13h30 à 17h

Contacts

Accueil mairie : mairie@saintjeandupin.fr
Urbanisme : urbanisme@saintjeandupin.fr
Cantine : cantine@saintjeandupin.fr

www.saintjeandupin.fr / facebook : [mairie saint jean du pin](#)

Une application pour le village !

Dans le souci de toujours mieux informer les habitants de Saint Jean du Pin, **la municipalité vous propose d'installer une application gratuite sur vos smartphones**. Celle-ci permettra de recevoir en temps réel les actualités et événements de la Commune, les alertes météo, les travaux de voirie, les interventions des services d'eau ou électricité.

L'application choisie, après plusieurs essais et tests, est Panneau Pocket, pour sa simplicité à installer, et aussi parce que nombre de communes rurales l'ont également choisi.

Ci-dessous, la marche à suivre ! Vous pouvez également scanner les QRcodes fournis.

Disponible sur
App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play



DISPONIBLE SUR
AppGallery



SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store, Play Store ou AppGallery**.





2 Ouvrez **PanneauPocket**, recherchez votre commune et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des **Panneaux d'alertes** et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur
app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



TELEALERTE !

En complément de l'application mobile, afin de vous informer le plus efficacement possible en cas d'urgence sur la Commune (inondation, feu, évènement exceptionnel), le téléphone fixe étant de moins en moins utilisé, pensez à nous communiquer vos numéros de portable (données sécurisées dans le cadre de la CNIL), afin de pouvoir être joint par télé-alerte (sms ou message vocal enregistré).

Vous devez transmettre vos coordonnées au secrétariat de la mairie ou par mail.

Une cabine de téléconsultation

Notre pharmacienne, Mme Michaux propose à sa clientèle une cabine de téléconsultation. Ces nouvelles télécabines permettent de consulter un médecin en moins de 9 minutes. La téléconsultation est préconisée quand une personne n'a pas de médecin traitant (il est de plus en plus difficile de trouver un médecin traitant sur le bassin alsien) ou qu'il n'est pas disponible, ou encore en cas d'urgence relative.

Comment ça marche ? Une fois dans la pharmacie, le patient est accompagné dans une petite pièce sur l'arrière de l'officine. Après avoir renseigné quelques informations pour décliner son identité, et introduit dans l'appareil sa carte vitale, c'est parti pour une consultation à distance. Les médecins en ligne sont installés en région parisienne.

Pour quels symptômes peut-on faire appel à la téléconsultation ? L'éventail est assez large. Les professionnels invitent les patients à faire usage de ce type de cabine pour poser un diagnostic sur des maux de tête, une douleur à l'oreille, des maux de gorge, une douleur à la poitrine, une affection de la peau, un problème digestif, une infection urinaire ou une douleur ostéo-articulaire.



Retrouvez nos actualités en direct sur notre page facebook : **mairie Saint Jean du Pin**

Les Travaux en images !



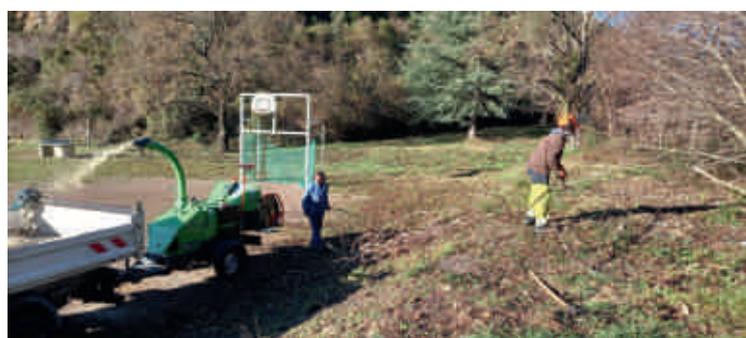
La construction du nouveau local technique de la mairie nous a permis de libérer l'ancien hangar.

Celui-ci a été scindé en deux, une partie a été transformée en local pour l'amicale des chasseurs, et l'autre pour le stockage de différents matériels. Le raccordement à l'égout s'est imposé afin de permettre aux chasseurs de disposer d'un local conforme aux normes actuelles. Ce raccordement a exigé une étude afin de respecter les pentes, l'égout fonctionnant en gravitaire. Les travaux de tranchée, la pose des canalisations et des regards ont été confiés à l'entreprise JOUVERT TP pour un montant de 14 825,50 € HT. Une bicouche a été nécessaire sur la totalité de l'accès au local pour finaliser pérennément ce chantier.



L'arrêt de bus de "Font Bastide" a un nouvel abri.

Après signalement de la mairie auprès du service Mobilité d'Alès Agglo, l'ancien abribus vétuste et dangereux a été remplacé par un abri flambant neuf.



Le chemin communal donnant sur le DFCI, en haut de la route d'Auzas détérioré lors des dernières intempéries a fait l'objet de travaux.

8 tonnes de calcaire ont été déposées et compactées pour boucher les ornières.



Le budget participatif : les 3 projets retenus par le vote citoyen sont réalisés ou en cours de l'être.

-Le auvent de l'école est en place. Les parents attendront leurs enfants à l'abri.

-L'équipe technique de la commune a débroussaillé et élagué les arbres sur la plateforme entre l'Alzon et le parking du foyer. Le parcours sportif pour les enfants y sera prochainement implanté.

-Les panneaux au départ des circuits de randonnée sont commandés. Il suffira d'y lire le QR Code avec son smartphone et de se laisser guider sur l'écran.

Fruit de notre collaboration avec le service "chemins de randonnées" d'Alès Agglo, ce sont 5 nouveaux sentiers de la commune qui ont été nettoyés et balisés.

4 chemins ruraux et 1 chemin propriété de l'ONF font désormais partie du maillage des sentiers de randonnées de l'agglomération alésienne. Ils seront répertoriés sur le topo guide en vente à l'office de tourisme d'Alès.

En voici la liste :

Les chemins ruraux :

- Entre le chemin de Traquette et le château de Sauvages,
- Entre Cabriès et Tresmont,
- Entre Cabriès et la route menant à Cabriès en passant par le château d'eau,
- Le chemin menant de Blanas à Plos.

Le chemin de l'ONF : Valmalette entre la forêt du Rouvergue et le château de Sauvages.

A vos chaussures et bâtons pour de belles balades.



Balade Citoyenne de Cazevieille



Le samedi 16 novembre dernier, la municipalité a invité les habitants du quartier de Cazevieille à une balade citoyenne (après celle d'Auzas et celle du centre village). C'est donc par une belle matinée d'automne que les riverains ont pu faire remonter les différents problèmes de leur quartier en commençant par le hameau de Cazevieille et le problème récurrent de stationnement le long de la route. La municipalité a rappelé l'existence du parking municipal un peu plus loin et que la configuration de cette zone ne permettait pas d'autres aménagements. Il en va toutefois du civisme des personnes qui se garent et tous doivent faire des efforts sur ce tronçon. Le problème des poubelles est également revenu au centre des discussions : la mairie a dû les déplacer car le particulier qui prêtait un emplacement a décidé, suite à un grand nombre d'incivilités, de ne plus donner accès à son terrain. Une réflexion est également engagée pour limiter encore la vitesse excessive constatée.

Plus loin, en ce qui concerne le parking municipal, une demande d'aménagement a été faite ; la municipalité prévoit d'inscrire les travaux au budget 2022 : il est prévu de déplacer les panneaux de randonnées qui gênent l'entrée, d'agrandir cette dernière pour mieux visualiser les emplacements et de le rendre plus propre.

Enfin, à la Barrière, les deux problèmes majeurs sont environnementaux : les problèmes des poubelles et du bassin de rétention du lotissement retiennent toute l'attention. Pour le premier, les poubelles seront déplacées, mais il faut que les riverains soient vigilants dans leurs propres dépôts. Pour le deuxième, le lotisseur sera contacté par la Mairie. Enfin, l'installation de la fibre se fera dès que les travaux d'enfouissement seront terminés. La municipalité vous tiendra au courant dès qu'une nouvelle balade citoyenne sera organisée, sans doute en automne.

Panneaux d'expression libre

Les panneaux d'expressions libres ont été replacés depuis le mois de novembre dernier. Et il semble que nous ayons bien fait, car de nombreux messages ont vite fait leur apparition. Madame le Maire répond aux différentes demandes :

Sur le besoin d'aires de jeux pour les enfants :

Nous sommes bien conscients de ce manque sur la Commune, de structures adaptées aux enfants de différents âges pour passer de bons moments avec les copains. Pour les 7/12 ans, le parcours de santé, élu au budget participatif va sortir de terre d'ici le printemps. Pour tous, l'aire multisport en projet au foyer, est prévue au budget 2022. Pour les plus petits, plusieurs pistes sont à la réflexion et nous espérons programmer cela rapidement, nous ferons au mieux en fonction de la gestion des deniers publics...

Sur la demande de la pose d'un miroir en face du chemin de Blanas afin de sécuriser l'accès sur la départementale :

Hors agglomération (c'est à dire en dehors du centre du village), il est tout bonnement interdit par le Département de placer ce type de miroir sur une route départementale.

Sur la sonnerie de la cloche à 8h :

A 8h, la cloche sonne huit coups puis quelques instants plus tard, elle sonne l'angélus, qui traditionnellement sonne trois fois par jour, matin (normalement c'est à 7h mais il a été décalé à 8h, pour que ce ne soit pas trop tôt), midi et soir, tous les jours de la semaine, comme tous les clochers de France. Ces sons, comme le chant du coq ou certaines odeurs des campagnes, font partie du patrimoine culturel et rural, et ont été à ce titre inscrits dans le code de l'environnement, les consacrant ainsi comme patrimoine commun de la nation.

La proximité d'Alès peut faire oublier la ruralité de notre Commune, et pourtant la vie à la campagne suppose

d'accepter quelques nuisances...

Concernant les problèmes de stationnement à proximité de l'école :

Parents d'élèves, enseignants, et personnel communal ont été sensibilisés à la nécessité de se discipliner afin d'utiliser le parking route vieille. Faire preuve de sens civique est très compliqué apparemment. Maigre consolation : toutes les Communes sont confrontées à ce type de comportement en mode "drive" aux abords des écoles.



Budget Participatif 2022

Le Budget Participatif, s'est reparti !

Après le vif succès de l'édition 2021, la municipalité lance l'édition 2022 : le principe est le même, mais la démarche est simplifiée, un seul dossier à remplir : soit sur le site de la mairie www.saintjeandupin.fr, onglet "budget participatif", soit sur demande via l'adresse mail : adjoints@saintjeandupin.fr ou enfin, directement à l'accueil de la mairie. Les citoyens peuvent déposer seuls ou en collectif, dès 9 ans.

Ci-dessous le flyer explicatif de ce qu'est un budget participatif et des différentes étapes.

BUDGET PARTICIPATIF 2022 : A St Jean du Pin c'est possible !

Qui peut participer ?

Tout le monde !
Dès 9 ans, individuellement ou en collectif !

OÙ DÉPOSER LES PROJETS ?

A la Mairie ou sur le site www.saintjeandupin.fr

C'est quoi?

Un Budget global de **30 000 €** à répartir entre les différents projets*
*10 000 € maximum par projet

QUELS SONT LES CRITERES D'ELIGIBILITE ?

- ★ Respecter l'éthique, la laïcité et l'environnement dans l'intérêt général.
- ★ Concerner les espaces publics communaux.
- ★ Relèver des domaines d'intervention de la commune, dans le cadre de nos compétences.
- ★ Porter sur le budget d'investissement.
- ★ Ne pas engendrer de coûts de fonctionnement trop importants
- ★ Veiller à la bonne répartition des projets sur le territoire communal.

En 6 étapes comment ça marche ? (calendrier du budget 2022)

- 1** J'ai une idée pour mon village. Je remplis une fiche et je la dépose avant fin février en mairie ou sur le site de la mairie.
- 2** Je précise mon projet avec les techniciens de la mairie. L'éligibilité de mon projet est étudiée selon les critères établis. Échange avec les techniciens de la mairie et les autres porteurs de projet courant mars et avril.
- 3** Présentation des projets aux citoyens courant mai.
- 4** A vous de décider : VOUS VOTEZ pour vos projets préférés courant juin.
- 5** Validation par le Conseil Municipal début juillet.
- 6** Début de réalisation des projets dès septembre.

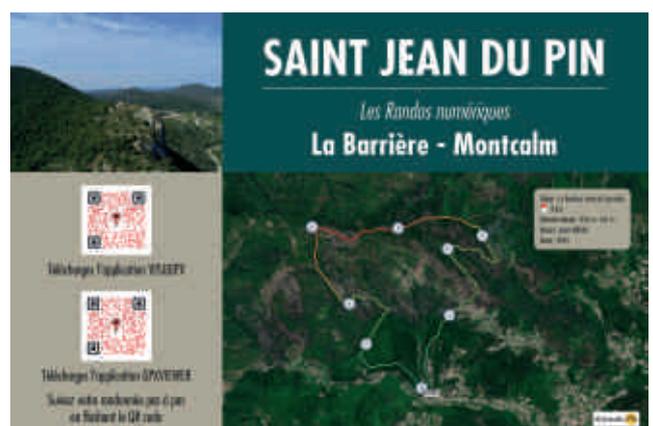
Comité de suivi : si vous désirez vous investir dans cette belle aventure qu'est le budget participatif, de "l'intérieur", vous pouvez faire partie du Comité de suivi.

Six membres de la commission démocratie participative et six citoyens examineront les projets et étudieront la recevabilité de chacun !

Vous pouvez candidater pour être l'un de ces citoyens en vous inscrivant directement sur le site : onglet "Budget participatif", puis "candidature comité de suivi".

Pour rappel les trois projets 2021 élus par les piniques :

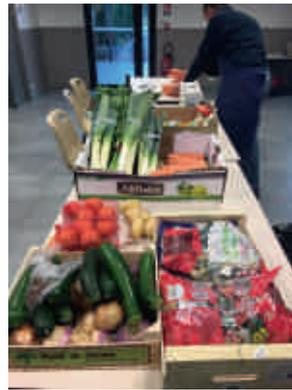
- Le auvent de l'école
- Le parcours de santé pour les enfants, projet porté par les élèves de la classe de CM1/CM2
- Les tracés de randonnées numériques





Le Calendrier de l'AvAnt du CCAS

Nous vous avons proposé, au cours du mois de décembre, 3 rencontres d'échanges et de partage autour d'un vin chaud et d'une soupe chaude préparés et offerts par le centre communal d'action sociale. La météo ne nous a pas été très favorable entre pluie pour la première, vent pour la seconde et froid pour la troisième. Cette dernière qui s'est déroulée pendant le marché de Noël a connu une fréquentation plus importante et des dires de tous, le vin et la soupe étaient très bons !



Aides de fin d'année :

Comme tous les ans, le centre communal d'action sociale a accordé des aides de fin d'année aux personnes ayant déposé un dossier avant le 20 novembre et remplissant les critères d'attribution. Ainsi, ce sont 17 foyers pour un montant total de 2260 € qui ont pu être aidés pour rendre cette période de fêtes de fin d'année un peu moins difficile, soit quatre familles de plus par rapport à l'année dernière.

Gestes de premiers secours

Vous n'avez plus que quelques jours pour vous inscrire en mairie afin de participer à la formation GQS (Gestes Qui Sauvent) qui aura lieu le samedi 12 mars. Celle du 29 janvier de 9h à 12h au foyer municipal est d'ores et déjà complète. Nous vous encourageons vivement à la suivre. En effet, elle peut s'avérer salvatrice en cas de situation d'urgence. Le coût de cette formation est de 10 € par personne au profit de la Croix Rouge qui fournit tout le

matériel nécessaire aux exercices (mannequins, défibrillateurs automatiques ...) et vous délivrera une attestation de formation.

Elle sera assurée bénévolement par : Sarah Gagneron, adjointe à l'éducation, infirmière, Claudie Chastang, conseillère municipale déléguée au CCAS, infirmière et Cathy Grandjean, conseillère municipale, aide soignante.

Mutuelle Communale

La réunion publique d'information sur la Mutuelle Générale d'Avignon choisie par la municipalité s'est tenue le 12 novembre. La correspondante Emmanuelle Denant a reçu une cinquantaine de personnes au cours de permanences en mairie. La grande majorité d'entre elles a jugé les contrats proposés avantageux et opté pour une adhésion à cette nouvelle mutuelle. Si vous aussi, souhaitez obtenir une étude comparative entre vos contrats actuels et ceux proposés par la Mutuelle Générale d'Avignon, vous pouvez toujours prendre rendez-vous auprès de la mairie pour une prochaine permanence le vendredi 4 février au matin. Sinon, sachez que vous

pourrez toujours rencontrer la correspondante en appelant le **04 66 30 68 11** ou en vous rendant au **27 avenue des Maladreries, Alès de 8h30 à 17h sauf le mercredi.**



Vaccination anti covid :

Comme cela a été fait au début de la campagne de vaccination, le CCAS a contacté toutes les personnes qui avaient sollicité son aide pour la prise de rendez-vous ainsi que celles inscrites sur le registre des personnes vulnérables. Ainsi les membres du CCAS ont effectué cette démarche pour toutes celles et ceux qui le souhaitaient.

Les Actions du CCAS pour les aînés

Classiquement les actions du CCAS en direction des aînés de la commune de 70 ans et plus se décomposent en 3 propositions :

- Partager un repas en commun
- Recevoir un colis gourmand
- Bénéficier d'un bon pour un spectacle au cratère

Au moment du choix, nous espérions pouvoir mener à bien le projet de repas en commun. Malheureusement, la situation sanitaire s'est rapidement dégradée, imposant une 3^{ème} dose de vaccin pour avoir un pass sanitaire valide. Les nouvelles recommandations gouvernementales demandaient l'annulation des manifestations regroupant, en espace clos, un nombre trop important de personnes. En conséquence, nous avons dû nous résoudre à décaler ce repas au printemps lorsque, nous l'espérons, la période sera plus clémente (dans tous les sens du terme !)

A ce jour, aucune date précise n'est arrêtée. Les personnes concernées recevront donc en temps voulu l'information nécessaire. Par ailleurs, ce ne sont pas moins de 120 colis gourmands qui ont été distribués entre le 18 et 24 décembre et 9 bons théâtre.

Conseil d'école du 19 octobre 2021

Présents : 6 enseignants sur 7, 5 parents délégués sur 11, Mme Le Maire, l'adjointe à l'éducation et l'adjoint aux travaux.

Effectifs des classes : 135 élèves dont 23 en PS/GS de maternelle (Rémy Gaudron et Naïs Faure + Nicole Zanchi), 24 en MS/GS de maternelle (Chrystel Payet + Céline Romagnani), 17 en GS/CP (Carole Roux + Elena Fernandez), 24 en CE1/CE2 (Florence Chaudemanche), 24 en CE2/CM1 (Margaux Chomarot et Naïs Faure) et 24 en CM1/CM2 (Céline Grand). Deux jeunes volontaires en mission de service civique interviennent dans l'école : Fanny Barel et Elena Fernandez (mise à disposition par la Mairie à l'école).

Intervention des parents délégués : Ils regrettent l'absence de rentrée spécifique pour les GS arrivant dans la classe de CP et d'absence d'affichage des listes de classes avant la rentrée. La pré-rentrée fin août reste très appréciée par les parents pour les petites sections de maternelle.

Travaux souhaités par les enseignants : mise en route du chauffage en

fonction des températures extérieures et non à une date prédéterminée, amélioration du système de sonnette, installation d'un interrupteur avec minuterie dans les WC des élèves, création d'un circuit vélo dans la cour des maternelles, amélioration de l'accès aux WC par la cour de récréation des élémentaires pour éviter les déperditions de chaleur et les nuisances sonores, problématique récurrente des odeurs dans l'école, remplacement progressif des luminaires pour un éclairage LED moins énergivore dans les classes et des nouveaux bureaux dans la classe des CM1/CM2, amélioration du système informatique.

COVID : L'école est passée en Niveau 1 du protocole COVID pendant 2 semaines dont celle du conseil d'école : les enfants ont pu enlever un peu le masque et un décloisonnement des classes a été possible. Malheureusement, l'école est de nouveau passée au niveau 2 juste après la rentrée des vacances de la Toussaint.

Projets pédagogiques de l'année : natation entre mi-février et mi-avril

pour les 2 plus petites classes d'élémentaire, rugby en octobre/novembre pour les plus grands, musique possible en mai/juin, visites au musée en février, mars et juin, projet environnement/alimentation/circuit court/déchets avec la Maison de la Nature et de l'Environnement pour les CM1/CM2, visite du Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement, dans le cadre des Journées du patrimoine avec les élèves de la classe de CM1/CM2 : 17/09/21 + 14/02/22.

Demandes de financement auprès de la mairie pour 3 projets : du matériel sportif pour mener l'opération 30 minutes d'activité physique quotidienne, un projet théâtre pour les élémentaires et un projet ludothèque pour les maternelles.

Budget participatif : installation du auvent fin décembre et prochainement le parcours sportif (projet des CE2/CM1 de l'an dernier)

Prochains conseils d'école : mardi 15 mars, mardi 7 juin.

Rénovation de l'école

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) rencontre, le lundi 24 janvier, Mme le Maire et deux de ses adjoints, pour préparer une concertation dynamique, interactive, constructive, dans l'optique d'une rénovation de l'école dans sa globalité.

Notre projet immédiat est de voir, dans un avenir proche, élèves et adultes de l'école, travailler tous ensemble à définir les besoins, les habitudes à modifier, les espaces à créer, les équipements à installer, se réapproprier des espaces existants, etc...

Nous souhaitons ainsi que chacun s'approprié ce projet et le respecte sur la durée. Notre climat change, nos envies évoluent, la société bouge et les enfants avec, des innovations sont possibles. Nous allons faire en sorte de construire tous ensemble le futur de notre école avec l'aide du CAUE.



Les inscriptions à l'école

Les inscriptions à l'école sont possibles à partir du 1er février 2022 auprès de la mairie pour les enfants nés en 2019 et/ou les nouveaux arrivants. Vous devez vous rendre en mairie (avec votre livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de santé de l'enfant) pour établir un certificat d'inscription puis, muni de ce document, vous devrez prendre rendez-vous auprès de la directrice de l'école pour faire l'admission définitive de votre enfant.

Pour toutes questions relatives aux inscriptions : contactez la mairie.

Aide aux devoirs : nous cherchons plus de bénévoles !

13 élèves sont actuellement inscrits à l'aide aux devoirs. Nous avons besoin de plus de bénévoles pour suivre certains élèves de plus près : nous avons en effet entre 3 et 5 élèves en même temps... nous serions plus efficaces avec chacun d'eux si nous étions plus nombreux. Pour rappel, l'aide aux devoirs, c'est le lundi et le jeudi soir entre 16h30 et 17h45. Contactez la mairie si vous êtes intéressés.

Les "Journées récréatives"

Un petit tour aux ruines du Château de Montaignu (Mont St Germain), des jeux de société, de la poterie et des ateliers créatifs... Pendant les vacances de la Toussaint, il y en a eu pour (presque) tous les goûts et pour tous les âges !

17 enfants pour les jeux de société, 13 enfants à la randonnée, 10 enfants à la poterie, 25 environ pour la fabrication des décorations de Noël (3 après-midis entre les vacances de la Toussaint et celle de Noël).

Les enfants ont d'abord pu laisser libre cours à leur imagination en plongeant leurs mains dans la terre à l'atelier municipale de poterie en compagnie de Julie LOPEZ, Rémy GAUDRON et Elena FERNANDEZ : des masques et des animaux étranges ont ainsi vu le jour et ont été remis aux enfants le 20 décembre après cuisson...



Ensuite, pendant l'après-midi jeux de société menée par Sarah

GAGNERON et Elena, les enfants ont découvert AZUL, Pictionary, Les MYSTERES DE PEKIN, MILLE SABORDS, ESQUISSE, etc... Nous avons ensuite fait quelques petits jeux d'extérieur bien appréciés de ceux qui avaient besoin de se dégourdir les jambes !



En commençant d'abord par une rude montée jusqu'aux antennes, la randonnée, menée par Sarah, Yasmina SARRI, Elena et Karine LOPEZ, nous a ensuite fait suivre les traces de l'histoire du village du XIII^{ème} siècle, dans les ruines du château de Montaignu et du monastère construit ensuite sur ces dernières (cf Bulletin Municipal de Janvier et avril 2021 sur le site de la mairie) et ayant une belle vue sur les ruines du château de Soucanton.



Les enfants sont ensuite passés dans le lit de l'Alzon et ont ainsi découvert malheureusement les traces de l'homme au travers de ses ... déchets parfois bien dangereux !

Enfin, la bibliothèque, avec Pascale, Muriel, Martine, Marie-Odile et Karine a animé des ateliers créatifs autour de la thématique des décorations de Noël : petits et grands étaient ravis !!! La bibliothèque a d'ailleurs remis ça le 22 décembre en créant des centres de table de Noël avec des enfants de 6 à 12 ans.



Prochaines vacances scolaires :

lundi 21/02 : poterie de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30. 8 maxi.

lundi 28/02 : après-midi jeux de société

jeudi 3/03 : après-midi randonnée

Inscription par mail sur

adjoints@saintjeandupin.fr

Noël à l'école

Noël s'est encore une fois invité à l'école cette année. Au programme : boîte aux lettres du Père Noël, Père Noël vert, photos avec le Père Noël invité par l'APE, goûter de Noël offert par la mairie, marché de Noël avec vente des décorations fabriquées par les élèves avec leurs enseignants, nouvelles décorations aux abords de l'école... et le Père Noël a même répondu à nos petits écrivains !

Gros plan sur le goûter de Noël de cette année : un bon goûter équilibré ! Il avait une petite couleur locale cette année grâce aux choix de l'épicerie du village qui nous a fourni ces derniers : sablés à la farine de châtaigne Bio du Fournil de la Bonté*, une clémentine corse, un Père Noël en chocolat de Perpignan, une gourde de dessert lacté et un jus de pomme bio (dans une bouteille en verre) : un fruit frais, un laitage, des biscuits, un jus de fruit et du chocolat ! Un bel exemple pour les goûters des enfants !

*Dans leur atelier installé au pied des Cévennes, dans la vallée de Mialet, Marie et Alexis vous proposent des pains au levain naturel, façonnés à la main et cuits au four à bois, des brioches au beurre, des produits à base de châtaignes : confiture, purée, marrons naturels et sablés à la farine de châtaignes. Vous pouvez aussi retrouver leurs produits à la Ferme du coin sur Alès.

Rencontre avec les jeunes de 11 à 21 ans.

C'est dans l'après-midi du 20 décembre 2021, à l'extérieur du foyer, près de l'Alzon, que les élus de la commission jeunesse ont organisé une rencontre avec les jeunes du village.

Faisant suite au questionnaire distribué dans le précédent bulletin municipal, cette rencontre avait été souhaitée pour permettre un dialogue direct entre la commission jeunesse et les jeunes du village : les connaître, leur donner la parole, entendre leurs idées, leurs envies et leur présenter nos projets les concernant.

C'est 4 filles, 7 garçons et 2 parents qui ont répondu présents et que nous avons vu arriver sous le soleil de décembre avec leurs sourires et leur bonne humeur, leurs idées et leur motivation à améliorer le village !

Pour débiter cette rencontre et pour se présenter, chacun a été invité à choisir une photo qui représentait la façon dont il se sentait actuellement dans le village. Exercice difficile mais pour lequel finalement plusieurs mots sont ressortis : échange, solidarité et beauté (du village) ! Plusieurs idées ont ensuite été lancées : parcours sportif, rampe de skate notamment. Mais surtout, l'idée qui revient (filles et garçons confondus) est celle d'aménager l'extérieur du foyer en créant un terrain multisports. Belle confirmation de la nécessité du projet en cours d'élaboration par l'équipe municipale !

Cette rencontre était aussi l'occasion de présenter les deux projets en cours d'élaboration : le terrain multisports avec un revêtement en pelouse synthétique avec rebond pour les ballons, des cages de foot, des paniers de basket, des mini-buts brésiliens et un filet de badminton ; et le parcours sportif pour les jeunes enfants, le long de l'Alzon, choix des habitants lors du budget participatif de 2021 et qui sera installé début 2022.

Pour clôturer cet échange, les élus ont invité les jeunes à se saisir du budget participatif encore finalement peu connu de ces derniers, et à venir participer aux initiations aux gestes de premiers secours du 29 janvier et 12 mars. Nous avons enfin appelé ces jeunes à rester vigilants face à un phénomène de mode festif : l'usage du protoxyde d'azote (gaz hilarant) dont les agents techniques de la mairie retrouvent très régulièrement des bombonnes aux alentours du foyer et du stade de Plos.

Cette rencontre nous a aidé à mieux connaître les jeunes du village et à cibler leurs envies et leurs besoins. Nous les remercions pour leur réactivité et leur participation. Merci aux élus de la commission jeunesse également.



Aides aux jeunes entre 17 et 26 ans.

Pour fêter vos 18 ans : la commission jeunesse de la municipalité a décidé de donner un coup de pouce aux nouveaux majeurs de la commune (ceux qui fêtent leurs 18 ans) : si vous souhaitez fêter votre anniversaire au foyer, vous bénéficierez de conditions préférentielles pour la location, d'un gâteau d'anniversaire offert (d'une valeur de 50 €) et du prêt d'une sono (se renseigner en Mairie).

Bourse d'aide à la formation pour le BAFA : pour aider les jeunes à financer leur BAFA (diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs), le CCAS de la commune a un dispositif de bourse pour l'aide à la formation s'adressant aux jeunes de 17 à 26 ans domiciliés dans la commune. La participation est calculée en fonction du quotient familial (revenu fiscal de référence divisé par 12 mois puis par le nombre de parts). L'aide est comprise entre 50 et 150 €. Pour rappel, n'hésitez pas également à vous renseigner auprès de la CAF pour une aide au financement de ce diplôme.

Aide au permis de conduire : la commune participe financièrement au permis de conduire en fonction du quotient familial. En effet, la municipalité, consciente de la difficulté d'accès au permis de conduire en raison notamment de son coût important, souhaite favoriser l'accès à l'autonomie et à l'insertion des jeunes en facilitant l'accès au permis de conduire. L'aide possible est comprise entre 100 et 200 € et concerne les jeunes de 18 à 25 ans. La commune verse cette aide directement à l'auto-école sur présentation d'une facture attestant de la réalisation de la totalité des heures de conduite prévues.



Ateliers créatifs de la bibliothèque



Pendant les vacances de novembre et de décembre la bibliothèque a proposé aux enfants deux ateliers autour de Noël qui ont connu un vif succès, ateliers animés par Karine, Martine, Odile et Marie-Claude aidées par Elena FERNANDEZ, la jeune service civique employée par la mairie (cf article page 9)

Un atelier créatif sera organisé pendant les vacances de février, très certainement autour du thème de Pâques !

Des nouvelles de la bibliothèque

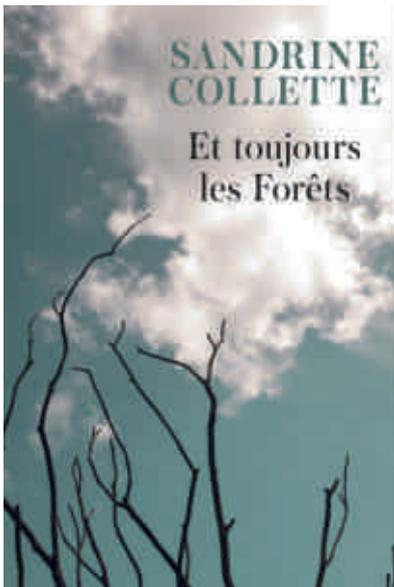
La Bibliothèque vous présente ses vœux pour l'année 2022.

La bibliothèque a fait l'acquisition des romans du "**Cabri d'Or**" : "Conter chanter, raconter la tradition orale en Cévennes" de Jean-Noël Pelen, Daniel Travier et Nicole Coulomb, Mireille Pluchard, pour "De soie et de cendres" et "Saint Jacques", de Bénédicte Delois ; ils sont à votre disposition ainsi que **le prix Goncourt 2021** : "La Plus Secrète Mémoire des hommes" de MOHAMED MBOUGAR SARR Vous trouverez aussi :

Le Prix Fémina : "S'adapter" (qui a reçu le prix Goncourt des lycéens) de Clara Dupont-Monod.

Le prix Renaudot : "Premier sang" d'Amélie Nothomb.

Le coin des lecteurs



Et toujours les Forêts : Colette Sandrine

Corentin, personne n'en voulait. Ni son père envolé, ni les commères dont les rumeurs abreuvent le village, ni surtout sa mère, qui rêve de s'en débarrasser. Traîné de foyer en foyer, son enfance est une errance. Jusqu'au jour où sa mère l'abandonne à Augustine, l'une des vieilles du hameau. Au creux de la vallée des Forêts, ce territoire hostile où habite l'aieule, une vie recommence.

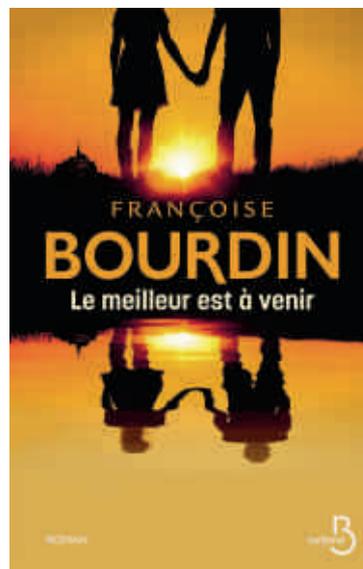
L'Ange de Munich : Fabiano Massimi

Munich, 1931. Angela Raubal, 23 ans, est retrouvée morte dans la chambre d'un appartement de Prinzregentenplatz. À côté de son corps inerte, un pistolet Walther. Tout indique un suicide et pousse à classer l'affaire. Sauf qu'Angela n'est pas n'importe qui. Son oncle et tuteur légal, avec lequel elle vivait, est le leader du parti national socialiste des travailleurs, Adolf Hitler.

Le Meilleur est à venir : Françoise Bourdin

Un nouveau départ, l'envie d'y croire... Quand Axel, son mari, lui a proposé de quitter Paris et de déménager aux Engoulevents, le vieux manoir normand un peu délabré dont il a hérité, Margaux a dit oui. C'est vrai, les enfants auront plus de place ; lui, historien, n'a besoin que d'une bibliothèque et d'une bonne connexion internet ; elle, décoratrice, retrouvera facilement des clients. Et ils pourront toujours transformer une partie du domaine en gîte de charme.

Mais si Margaux a accepté, c'est aussi pour une autre raison..



Saint Jean du Pin et son Environnement

Saint Jean du Pin est une commune particulièrement singulière, elle possède une grande richesse : son environnement. A l'heure où l'humain prend conscience de son impact sur son environnement, où on nous dit que si nous n'agissons pas rapidement nous courrons à notre perte, les municipalités s'attèlent à mettre en place des mesures pour préserver l'environnement de leurs concitoyens.

Quelques chiffres pour commencer : la Commune s'étend sur 13,96 km² et possède une densité démographique de 109 ha/km, la température moyenne est de 13,4°C et le cumul de pluies de 1 136 mm.

Sa particularité vient de son positionnement entre ville et forêts, entre la ville d'Alès et toutes les commodités et services qu'offrent une ville de 40 000 habitants et une forte identité cévenole avec ses massifs montagneux et ses forêts de chênes et chataigniers, son patrimoine. Pour les nouveaux arrivants la forte attractivité du village vient de son positionnement de "village à la ville".

Une situation idéale, une nature généreuse, mais tellement fragile : une étude de 2014 prévoyait déjà une augmentation de la température moyenne et une baisse de la pluviométrie, ce qui nous engage à la préserver.

Mais il est très important de rappeler que préserver son environnement c'est également protéger son habitat. C'est ce que nous allons voir dans cet article : au travers des diverses mesures mises en place par la municipalité, mais aussi par l'Etat, le but est de préserver votre environnement propre. C'est en commençant autour de chez soi que l'on pourra avoir un impact positif au delà !

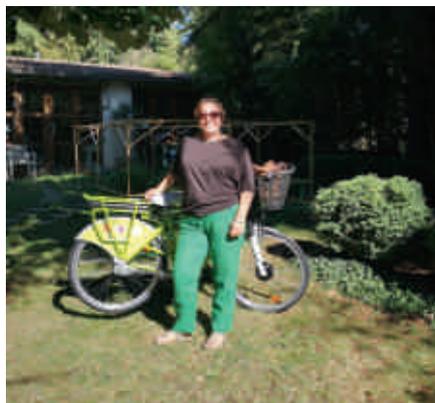
Dans son programme, la nouvelle municipalité s'engageait à prendre un tournant résolument tourné vers la préservation de cet environnement précieux !

L'une des premières mesures a été l'extinction des lumières la nuit, permettant ainsi des économies d'énergie et des réductions sur la facture énergétique de Saint Jean du Pin. On le sait également, la

pollution lumineuse a un impact sur la faune, la flore (réduisant les effets naturels des saisons) et même sur la santé humaine.

- Les vélos électriques

La commune a ensuite enclenché un partenariat avec Ales'Y à Vélo pour être point de dépôt de vélos électriques. Saint Jean du Pin est donc l'une des premières communes de l'agglomération à avoir ce partenariat ! Rendez-vous à la mairie pour louer votre vélo à assistance électrique.



- L'entretien des cours d'eau

Un des phénomènes climatiques qui touche le plus durement le village est l'épisode cévenol qui avait particulièrement touché les piniques en 2014.

Depuis, la municipalité a rencontré l'EPTB Gardons (Établissement Public Territorial de Bassin du Gardon) qui entretient 1 an sur 2 les ruisseaux à risque sur la Commune à savoir l'Alzon et le Lionnais, et organisé une réunion publique le 25 novembre dernier afin de sensibiliser les riverains de ces deux cours d'eau.

En effet, l'entretien des cours d'eaux, par les EPTB Gardons, la commune et les habitants propriétaires riverains d'un cours d'eau est le garant d'une bonne gestion des risques inondations.

La gestion des végétaux dans les lits de nos rivières est "un compromis entre l'élimination des facteurs d'aggravation du risque d'inondation et l'optimisation des bénéfices rendus par une végétation saine et fonctionnelle."

(source site www.les-gardons.fr)

Retrouvez les informations sur le site de la mairie : onglet "Vie Pratique", "entretien des cours

d'eau".

Malgré l'entretien des cours d'eau et d'éventuels travaux hydrauliques, le risque inondation ne disparaît pas. En cas de crues importantes, les rivières occupent leur lit majeur.

Il est également très important de protéger son habitat : c'est la raison pour laquelle des mesures de prévention doivent être prises au niveau de chaque bâtiment. Il appartient ainsi aux propriétaires d'être un acteur de la réduction du risque.

Ces mesures sont rendues obligatoires sur certaines communes par le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI).

Les principaux travaux à réaliser portent sur la mise en place de batardeaux et la pose d'un clapet anti-retour sur le réseau d'eaux usées afin d'éviter un refoulement causé par la mise en pression des conduites.

Les crues des Gardons et de leurs affluents sont rapides, ce qui confère à ces dispositifs une réelle efficacité. A l'occasion de rénovation des bâtiments, il est conseillé de prendre en compte le caractère inondable en retenant des matériaux de construction peu sensibles à l'eau, notamment pour les murs et les sols.

- La lutte contre les incendies

La prévention concernant les différents risques s'applique aussi aux feux de forêt.

Le réchauffement climatique, la baisse de la pluviométrie font de notre région, l'une des plus vulnérables face aux feux de forêts ; Les vents forts sont également un facteur aggravant, ainsi que la densification des habitations aux abords des forêts et nous avons vu apparaître ces dernières années des "Super feux".

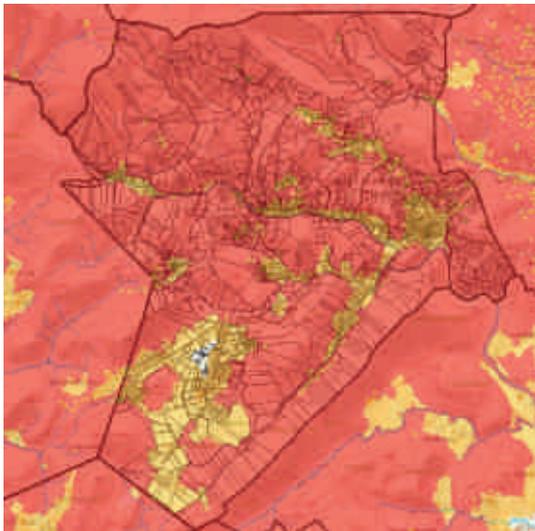
Pour le moment, notre Commune a échappé à ces catastrophes (même si l'année dernière, un écobuage a failli mal tourner), mais il "vaut mieux prévenir que guérir" !

C'est pourquoi la Commune va également appliquer les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage).

La municipalité doit s'occuper de ses propres OLD, les employés municipaux vont donc établir un calendrier d'intervention afin d'être en conformité avec la loi.

Les OLD s'appliquent sur la quasi totalité de notre Commune (ci-dessous la carte des OLD - source SIG). (En rouge les zones concernées sur notre commune !!!)

Mais, c'est quoi exactement les OLD : le débroussaillage (ou débroussaillage) consiste à limiter les risques de propagation



d'incendie dans des zones exposées en matière d'incendie (en pratique, aux abords des forêts). L'opération consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchages, feuilles...) pouvant prendre feu et propager un incendie aux habitations. Il peut s'agir par exemple, d'élaguer les arbres ou arbustes ou d'éliminer des résidus de coupe (branchage, herbe...).

Sur quel périmètre débroussailler ?

En zone rurale, l'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts.

Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres. Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privé), cette opération doit être réalisée sur une profondeur de 5 mètres de part et d'autre de la voie.

Dans un souci d'accompagnement, la municipalité organisera des réunions publiques afin d'informer la population sur les meilleures façons de réaliser ces OLD, elles seront organisées avec l'intervention des pompiers d'Alès et de la police rurale.

Il est également prévu, au budget 2022, l'achat d'un broyeur à végétaux qui pourra être mis à la disposition des habitants.

- Le Plan Local d'Urbanisme

L'Etat prend très au sérieux les risques d'incendie dans les zones boisées, puisqu'en plus des OLD, la préfecture du Gard a validé, fin 2021, un nouveau Plan de Connaissance (PAC) feu de forêts, qui impose de nouvelles conditions d'aménagement prenant en compte le risque d'incendie selon les zones, pour les nouvelles constructions en zones boisées.

Ce nouveau PAC contraint fortement les documents et règles d'urbanisme. C'est cette nouvelle carte, arrivée en mairie fin octobre, qui a remis en cause notre travail en cours de finalisation pour la révision de notre PLU, nous obligeant à annuler notre enquête publique.

Une réunion publique sera programmée dès que possible afin de vous présenter ce PAC qui impacte lourdement notre commune. Une nouvelle enquête publique sera reprogrammée

également, afin de poursuivre et terminer en 2022 la révision de notre PLU.

- La gestion des déchets

Et comment parler d'environnement sans parler d'un des problèmes majeurs de notre planète : **la gestion des déchets ménagers** (et autres). Une grande concertation a été lancée au sein de l'Agglo, avec tous les maires, face à l'explosion annoncée par le gouvernement des coûts des traitements des déchets. Aujourd'hui, leur gestion sur l'Agglo représente environ 25 % du budget global !

Une politique de gestion ambitieuse de la part des collectivités ne peut pas se faire sans la participation active de tous les citoyens et notamment en changeant les habitudes de consommations et de tris.

En effet, même si chacun à la sensation d'avoir fait beaucoup d'efforts, l'impressionnante augmentation des déchets ces dernières années vient forcément de quelque part...

La nouvelle politique de l'Agglo passera par des actions de sensibilisation et d'information pour valoriser au maximum nos poubelles.

"Valoriser" n'est pas un vain mot, la gestion des déchets en ce sens est une réelle filière économique,

créatrice d'emplois et qui rapporte de l'argent avec les aides et le rachat des matières par les recycleurs toujours plus nombreux.

- La préservation du patrimoine

Comme vous le savez, la nouvelle municipalité s'est attelée à finir un travail déjà entamé il y a des nombreuses années, la valorisation et la préservation de l'arboretum du Château de Sauvage.

Madame le Maire s'exprime sur le projet de réhabilitation de l'arboretum de Sauvages :

"Après une année de travail avec les services de l'ONF, un pré-projet de réhabilitation nous a été proposé, incluant la valorisation de la grande prairie, des arbres remarquables présents sur le site, et le sauvetage des ruines des communs du château de Sauvages malheureusement disparu. Cette valorisation passerait par la création de circuits balisés, avec des panneaux informatifs sur le parcours. Elle se doublerait de la création d'un sentier d'interprétation forestier, mettant en lumière la gestion de la forêt, les différentes plantations et essences présentes, des explications géologiques ou encore les anciens charbonnages, ou le développement du gemmage.

A l'issue du rendu de ce pré-projet, j'ai rencontré Christophe RIVENQ, accompagnée de maires sensibles à ce projet, en l'occurrence Sylvain André, maire de Cendras et Guy Manificier, maire de Saint Sébastien d'Aigrefeuille, afin de sensibiliser le Président sur un projet qui concerne Alès et l'Agglo, le site étant fréquenté par de nombreux alésiens et habitants de l'Agglo. Ayant convenu que le projet est d'intérêt et de dimension communautaire et que l'Agglo est prête à porter le projet de réhabilitation, j'ai donc rencontré le 22 novembre dernier la nouvelle directrice Hérault/Gard de l'ONF, Mme Archevêque, afin d'échanger sur le projet, en tant que conseillère communautaire. Le site de l'Arboretum se trouve sur la Commune mais appartient à l'Etat, propriétaire de la forêt domaniale du Rouvergue, et est géré par l'ONF. Mme Archevêque a présenté les possibilités de partenariat spécifique entre Alès Agglo et l'ONF afin de mener à bien le projet. Différentes études sont encore à programmer sur le site, sur les arbres les plus anciens et sur la faune présente. Affaire à suivre..."

● Les Associations

Le club de Soucanton et la Covid

Face à la pandémie, le club de Soucanton a annulé son goûter de Noël, la galette qui devait avoir lieu le 18 janvier et son grand loto prévu le 30 janvier. Il a fermé ses portes le 14 décembre 2021.

Notre club a repris ses activités le 14 septembre 2021. Le virus n'a pas dissuadé nos adhérents qui sont venus nombreux tous les mardis à partir de 14 h. Depuis cette date, notre club a tenu parfaitement son rôle qui est de faire passer des moments de détente dans une ambiance amicale. Les activités principales du club sont la belote, le loto et le scrabble. Nous organisons de repas de cohésion. Nos

adhérents peuvent également faire des voyages grâce à la fédération à laquelle nous sommes rattachés.

Nous avons réalisé un repas le 23 novembre puis le repas de Noël le 12 décembre. Mais pour ce dernier nous avons dû renforcer les gestes barrières. : une jauge a été fixée de façon à ce que les tables soient espacées de 2 mètres, les participants devaient porter le masque lorsqu'ils ne mangeaient pas et dans tous les déplacements à l'intérieur de la salle.

Le traiteur qui avait un œil extérieur nous a avoué avoir été frappé par le sérieux de l'organisation et par le respect des gestes barrières. Nous remercions tous les participants pour avoir respecté les consignes ce qui nous a permis de passer un moment très agréable tout en se

sentant en relative sécurité.

Le début de l'année 2022 s'annonce difficile sur le plan sanitaire. Comme l'espoir fait vivre, nous espérons pouvoir ouvrir le club le 4 janvier. Ceux qui souhaiteraient nous rejoindre doivent savoir que nous sommes très soucieux des conditions sanitaires dans lesquelles nous accueillons les joueurs. Pour toute information sur notre club vous pouvez contacter le 06 17 66 65 21 ou le 06 24 93 01 99.



F F P G V M " Gym la Piniqune"

Nous terminons l'année 2021 avec un bilan en demi teinte , mais de nouveaux adhérents et dynamisme...

C'est avec grand plaisir qu'une nouvelle animatrice est venue rejoindre notre équipe pour les cours du mardi (tonique et Pilates). La hôte de St Nicolas aura bien lieu, la date reste à préciser. En perspective, un moment de joie

et de partage avec la galette des rois. Pour le printemps des projets de randonnées et de stages.

Nous souhaitons à toutes et tous une BONNE et HEUREUSE année avec de bonnes résolutions sportives dans le respect des gestes sanitaires.

Les cours reprennent le lundi 3 janvier.

Petit rappel :

lundi : 16h15 cours adaptés -

17h30 cours toniques

mardi : 18h gym tonique - 19h

Pilates

mercredi : 18h30 Yoga

jeudi : 18h30 tonique plus

Tarif attractif - tel : Aimée : 06 83

95 99 72 - Françoise : 06 19 40 26

42 - Alix : 06 14 85 06 90



L'Etoile Sportive Football Attitude

L'Étoile Sportive de Saint Jean du Pin football attitude à organiser durant les vacances de Noël son stage de football attitude.

L'école de football s'appuie sur des enfants de 6 à 15 ans durant toute l'année.

Cette structure est affiliée à la Fédération Française de Football et propose des

entraînements ludiques pédagogiques et sportifs.

Les entraînements sont proposés les mercredis de 14h à 18h, selon les catégories de différents âges

Sport Loisir Jeunesse

Un début de saison bien partagé !

Malgré cette situation spéciale en rapport à la crise sanitaire, nos adhérents ont répondu présent et même de nouveaux ont rejoint le groupe.

Les cours se déroulent dans une ambiance familiale à la portée de tous et de toutes et adaptés à chacun en fonction de ses objectifs .

Il est encore temps si vous souhaitez nous rejoindre afin de partager, des entraînements, des fous rires pour votre bien être et santé dans le respect de la situation actuelle.

Les Cours :

• Les Lundis de 18h45 à 20h (cardio, abdos-fessiers, stretching)

de 20h à 21h (initiation boxe pieds poing)

• Les mercredis de 18h45 à 20h (cardio,abdos-fessiers, stretching)

Pour tous renseignements Tél: 06 13 50 08 33

BONNE ANNEE 2022 SPORTIVE à TOUS ET TOUTES



AMAP Panier pininque

PAT et PAC

Le PAT (Projet Alimentaire Territorial) d'Alès Agglomération, dont nous avons brièvement rendu compte dans le précédent Bulletin Municipal fait l'objet d'un article complet dans ce numéro.

Ses objectifs n'ont pas changé, notamment celui de « préserver et développer des agricultures de proximité et de qualité ».

Il s'agit d'un dispositif encadré par la loi d'avenir pour l'agriculture et l'alimentation de 2014, et officiellement reconnu par le ministère de l'agriculture.

Et la PAC alors ?

La nouvelle Politique Agricole Commune a été votée en novembre par les membres du Parlement européen. Déjà jugée «

...incompatible avec (le) combat pour le climat et la biodiversité (parce qu') elle encourage les pesticides, la destruction de la biodiversité et écrase les petits

producteurs», elle continue de soutenir principalement l'agriculture productiviste et l'agrandissement des exploitations. Le Plan Stratégique National français, censé harmoniser les objectifs communautaires avec les spécificités françaises a, lui, été évalué par l'Autorité Environnementale. Les conclusions sont claires. Les rapporteurs soulignent premièrement que « le PSN s'inscrit dans (...) un statu quo » au détriment des aides visant l'accompagnement des fermes dans la transition agroécologique. Le ministère, disent-ils, doit « rehausser le niveau d'ambition du PSN afin de mettre en cohérence ce plan avec la trajectoire qu'il s'est fixée en matière de changement climatique et également de bon état des eaux, de

reconquête de la biodiversité et de santé humaine ».

Si l'on ajoute à ces incohérences la nouvelle autorisation qui sera probablement accordée pour l'utilisation des néonicotinoïdes, il va falloir aux acteurs du PAT beaucoup de conviction pour avancer dans la direction fixée face à des vents contraires aussi puissants.

Sinon, les distributions de l'AMAP ont lieu, encore et toujours, le jeudi de 18h00 à 18h45, Place de l'Eglise.



É-Mouvant

Un bilan positif pour notre école en ce premier trimestre malgré une regrettable baisse de fréquentation due aux difficultés créées par le contexte sanitaire.

En effet, nos cours réguliers remportent toujours un vif succès auprès de nos adhérents ainsi que nos deux « petits nouveaux » : le ragga et le break dance qui ont dynamisé le studio de danse grâce à l'énergie débordante de nos professeurs Majda et Alan. Notre équipe éducative s'est également mobilisée autour de beaux projets d'envergure. Tout d'abord les ateliers pour les enfants autistes de l'hôpital de la Rose verte qui se déroulaient à notre studio à Saint-Jean du Pin et qui viennent de se terminer. Ce fut une magnifique

aventure dont vous pourrez partager la réalisation « Natur'Elément dansé » lors d'une restitution au Cinéplanét à Ales le 20 janvier prochain. Ensuite nos ateliers mensuels de danse parents-enfants durant lesquels nous avons la joie d'accueillir des familles pour des moments de partage et de complicité autour de la danse. Enfin, le 27 novembre dernier, nous avons eu le grand plaisir d'offrir une démonstration de danse voltige à Ales qui a suscité beaucoup d'enthousiasme et suite à laquelle nous avons pu proposer, le 4 décembre, trois ateliers dont ont bénéficié 22 enfants et adolescents. L'année s'est donc terminée sur des cœurs remplis d'enthousiasme et un bon goûter de Noël à emporter pour nos petits élèves. Vivement 2022

pour la poursuite de tous ces beaux projets et une année que nous vous souhaitons dansante, douce et créative !



Chorale Ambitus



La chorale a repris ses activités depuis la mi novembre dans les locaux de la mairie, précisément dans la grande salle communale tous les vendredis à 18h00.

A cet effet, nous informons que toute personne voulant faire partie d'un chœur vocal, est la bienvenue, il n'y a aucune exigence de niveau et d'âge même les débutants sont acceptés. N'hésitez pas de prendre contact auprès du chef de chœur Monsieur Boniface Otsoua au numéro 06 32 68 33 78.

● Les Associations

Les Amazones

Toute l'équipe des Amazones vous souhaite une excellente année 2022.

L'année 2021 a été très impactée par la crise sanitaire, certaines de nos actions mises en place pour aider les personnes touchées par le cancer ont été suspendues, notamment tous les ateliers au sein de la Nouvelle Clinique Bonnefont. On avait espoir de les reprendre début 2022 mais au vu de la situation sanitaire cela semble bien compromis... Nos événements ont été également chamboulés, il a fallu réagir, réorganiser et parfois annuler. Nous avons malgré tout maintenu la majorité de nos activités et grâce à la forte mobilisation pour Octobre Rose nous avons offert pour 3000€ de lingerie adaptée en partenariat avec Alès Médical. Nous remercions d'ailleurs toutes les personnes qui nous ont soutenues et notamment les communes de Saint Jean du Pin, de Lézan et de Saint Christol Les Alès.

Pour 2022, nous travaillons à la mise en place de nouveaux projets pour apporter du bien-être aux malades avec notamment des séances de sophrologie sur Alès et la mise en place de nouveaux soins de support. Nous donnerons plus d'informations en début d'année.

Le 20 Février 2022, la 3^{ème} édition du Trail des Amazones fera son retour, il se composera de 2 courses

et d'une marche. Les bénéficiaires permettront de financer notre nouveau projet que nous dévoilerons à cette occasion.

Nous remercions tous les partenaires, les communes, les associations, les bénévoles et les entreprises qui ont fait preuve de soutien et de solidarité envers l'association et qui ainsi nous permettent de pérenniser les actions au profit des malades du cancer durant toute l'année.

De nombreux partenaires ont déjà renouvelé leur soutien pour 2022 : Groupama, MGEN, ACEF du Sud, L'Entrepôt du Bricolage, Les Collines du Bourdic, Union Matériaux, le Rotary Club Alésien et bien d'autres...

L'Entrepôt du Bricolage mettra en place l'« Arrondi Du Cœur » les 2 semaines avant le Trail de février.

MGEN apportera son soutien et sera partenaire du Trail des Amazones, dans le cadre de son projet « MGEN dans la course » pour promouvoir la pratique d'une activité physique.

Groupama réalisera aussi une action solidaire à l'occasion de la fête des mères et des pères en finançant des coffrets de soins pour le service d'oncologie du CH Alès.

Vous pouvez vous aussi nous rejoindre et participer à la vie associative des Amazones afin de redonner le sourire à ces personnes en adhérant à l'association pour 15€ à l'année. Les adhésions sont possibles dès janvier 2022 par

courrier adressé au siège social.

Agenda

. Le vendredi 14 janvier 19h à Saint Jean du Pin, Assemblée Générale de l'association.

. Le vendredi 21 janvier rencontre avec l'association les Soroptimist dans le cadre d'Octobre Rose 2021 pour une remise de don.

. Début février, distribution des goûters de février en oncologie.

. Mise en place de « L'Arrondi du Cœur » par l'Entrepôt du Bricolage la quinzaine avant le Trail.

. Le dimanche 20 février le « Trail des Amazones »

Contact

Association Les Amazones

601 chemin de Montredon, 30140 Saint Jean du Pin

0676451422

Facebook : Les Amazones Alès



Renc'Arts en Cévennes

Entrée réussie pour la nouvelle association pinique Renc'Arts en Cévennes avec deux premières rencontres qui se sont déroulées à l'église de Saint Jean du Pin les 14 novembre et 5 décembre et ont suscité un réel intérêt des participants.

Le charismatique **Vincent Recolin** a mené de main de maître **Alès Sinfonia et les chanteuses de l'ensemble vocal Canto organo** dans un programme d'une profonde émotion. Une occasion de découvrir de jeunes chanteuses au talent certain et à l'avenir très prometteur.

La violoncelliste Pauline et la claveciniste Hélène Clerc-Murgier nous ont transporté dans l'univers du XVIII^e siècle en nous donnant les clefs d'écoute de l'univers baroque au cours d'un programme d'une grande

maîtrise tant technique que sensible. Pour l'occasion, la créatrice de luminaires en papier végétal Florence Portefaix et le plasticien Frédéric Baldit avaient installé quelques-unes de leurs œuvres en prélude à une présentation de leur travail qui s'est poursuivi au cours d'un échange convivial autour d'un verre de l'amitié au sein de la bibliothèque.

L'échange nourri entre Hélène Clerc Murgier et André Markiewicz, lors de la rencontre littéraire qui s'est déroulée à l'annexe de la mairie, a tenu en haleine le public et suscité un réel intérêt pour les enquêtes du lieutenant criminel du Châtelet, Jacques Chevassut, entre hôtels princiers, abbayes, ruelles malfamées, échoppes et auberges du Paris du Grand Siècle.

Le contexte actuel lié à la crise sanitaire contrarie la programmation de nos activités.

Espérons que nous pourrions reprendre notre cycle de rencontres à partir du mois de mars.

Toutes les informations sur nos activités sont à retrouver sur notre site :

<https://rencartsencevennes.fr>



Anne-France DEBROSSES, une soroptimist engagée.

Nous avons rencontré Anne-France DEBROSSES, adhérente à l'association Soroptimist (résidente de notre village) qui nous a parlé de son engagement pour cette association.

Le SOROPTIMIST international est une organisation mondiale de femmes engagées dans la vie professionnelle et sociale.

Cette association a été fondée aux Etats Unis (Oakland, Californie) en 1921.

En France, c'est Suzanne NOEL pionnière de la chirurgie réparatrice qui l'a créé en 1924.

A ce jour, on dénombre 70 000 membres dans 3 000 clubs répartis dans plus de 120 pays.

Parlons de celui d'Alès, il existe depuis 30 ans et compte 15 adhérentes, ces femmes mettent en pratique leur devise :

"Comprendre, Défendre, Entreprendre !"

et ce à travers diverses actions.

Voici quelques exemples concrets :

- Soutien scolaire ou FAS. Un internat a été financé au Sénégal.
- Bourse accordée à Justine Mayer pour se former à la comédie musicale.
- Soutien à l'association "Les Amazones" : chaque année Soroptimist offre des roses destinées à la vente (sachant que les Amazonnes oeuvrent pour la lutte contre le cancer du sein de la femme).

- Pendant la crise COVID, un soutien a été apporté à des étudiants de l'Ecole des Mines se trouvant dans une situation de précarité par rapport à l'éloignement de leurs familles.

- Noël, à la cantine solidaire du faubourg de Rochebelle d'Alès, des cadeaux sont offerts aux femmes et aux enfants.

- En 2021, durant les mois de novembre et décembre, les Soroptimist de France ont "Orangé le monde" en collaboration avec les boulangers qui ont distribué des sachets de pain sur lesquels figurent les coordonnées de Soroptimist (Saint Jean du Pin a participé à cette action !)

- La Mairie d'Alès, le Pont du Gard, la Mairie d'Anduze ont été illuminés en orange.

Cette couleur orange a été choisie par les Soroptimist pour dire NON à la violence physique et psychique faite aux femmes.

Afin de sensibiliser toujours plus, chaque année une projection de film sur les violences faites aux femmes a lieu dans une centaine de villes françaises. S'en suit un débat avec des spécialistes (magistrats, préfets...) en fonction du sujet abordé et de la compétence de chacun.

Un salon "talents de femmes" réunit chaque année une trentaine d'artisans dans plusieurs domaines (peinture, couture, poterie...). Une vente de roses est également

proposée.

Pour soutenir et mettre à exécution toutes ces actions, le club a besoin de fonds, toute personne qui le souhaite peut faire un don ou contacter l'association sur www.soroptimist.fr

Le club propose également son soutien à la réhabilitation du "Château de Sauvages", les clubs de Nîmes et Uzès se joindront aussi à celui d'Alès, il va de soi que notre commune étant très attachée à ce projet, c'est avec plaisir que nous accepterons leur collaboration et ne manquerons pas de les informer de son évolution.

Merci à Anne-France de nous avoir éclairé sur cette association qui n'a qu'une seule ambition : aider et protéger les femmes !



Un nouveau Conseiller Municipal

Depuis le 3 décembre dernier, suite à la démission, pour raisons personnelles, de Jean-Christophe CARNER, du conseil municipal, nous accueillons au sein du conseil Daniel SALAVERT, qui habite Saint Jean du Pin depuis une vingtaine d'années et a tenu durant 14 ans, avec son épouse, les chambres d'hôtes de la Figalie.

Quelques explications :

la démission volontaire d'un conseiller municipal est un acte individuel. Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la réception de la démission d'un conseiller

municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste.

Il est donc possible aux suivants de la liste de démissionner en même temps que les élus qu'ils sont appelés à remplacer, s'ils ne souhaitent pas siéger au conseil.

Ainsi, depuis les élections de 2020, ce sont 11 candidats de la liste Ensemble pour Saint Jean du Pin qui ont choisi de démissionner.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Daniel SALAVERT et espérons une collaboration constructive au sein du conseil, pour l'intérêt de la commune

et de ses habitants, telle qu'elle a pu exister avec Jean-Christophe CARNER.



Le Projet Alimentaire Territorial

LE PAT : KESACO ??

Le PAT, **Projet Alimentaire Territorial**, est un **travail collaboratif** qui a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation, et de développer une alimentation durable et de qualité accessible à tous. Dans ce but, les territoires volontaires rassemblent des acteurs intéressés par ces questions, établissent un diagnostic puis cherchent et mettent en œuvre des solutions concrètes pour répondre à des problématiques locales. Au niveau de l'agglomération d'Alès, une adhésion au projet est votée par les élus en juin 2018, puis lancée sous l'impulsion de Aurélie GENOLHER, maire de Massillargues-Attuech, et de Sylvain ANDRE, Maire de Cendras.

Les différentes étapes de ce projet à l'heure actuelle :

- 3 rapports établis de février 2020 à avril 2021, dont l'enquête « bien manger et bien produire » sur les habitudes d'achat et de consommation alimentaire des habitants.

- 3 forums de juillet à décembre 2021 réunissant de multiples acteurs de terrain.

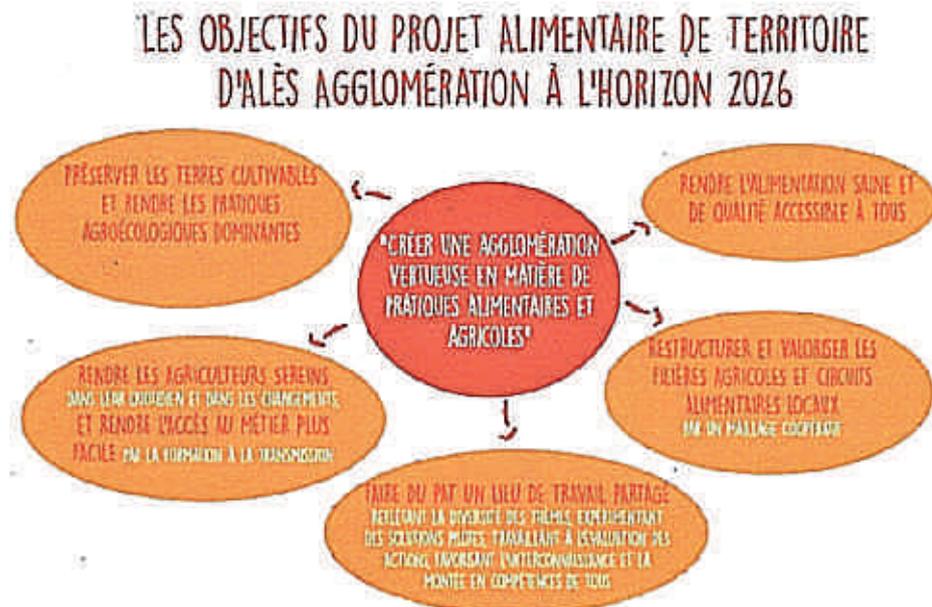
- Recueil des enjeux par une consultation de la population dans 15 lieux de l'agglomération.

- Recueil des actions à mener lors de 3 rencontres autour de l'alimentation, organisées dans plusieurs communes (dont une à Saint Jean du Pin).

A l'issue de ces diverses actions, 5 objectifs transversaux ont été établis et vont permettre la mise au point des actions et le chiffrage des ambitions, selon le diagramme ci-dessus.

Comme on le voit, ce projet se construit pas à pas, les problématiques sont nombreuses. Il nous faut rester vigilants et nous emparer de cette opportunité de mettre en avant le « mieux manger et le mieux produire » par le soutien à l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux, le jardinage individuel ou collectif, l'échange de savoirs...

Présentation générale des 5 objectifs transversaux :



Présidence de la commission patrimoine d'Alès Agglomération

"Le premier décembre dernier, j'ai eu l'honneur de présider aux côtés de Christophe Rivenq, la première commission patrimoine de l'Agglo de ce mandat.

En effet, la réunion des commissions a été différée en raison de la pandémie.

C'est donc entourée des techniciennes de l'agglomération, Mmes PICQ et NAVARRO, que j'ai pu présenter les orientations de ce mandat en matière de patrimoine, devant une trentaine d'élus.

La commission patrimoine ne possédant pas de fonds propres, son rôle est principalement de sensibiliser les élus au développement et à la protection du patrimoine local, de les aider à trouver des financements, des partenaires et de valoriser le patrimoine auprès des habitants.

Le patrimoine ne se limite pas au bâti mais doit également prendre en compte le patrimoine immatériel et oral.

Souhaitant axer le travail de la commission sur la valorisation des parcs et jardins, il s'agit également d'opérer un vaste travail de communication afin de mieux faire connaître les lieux à découvrir sur notre

territoire très riche, et de valoriser le patrimoine vernaculaire parfois délaissé...

La commission patrimoine a vocation à se réunir de façon décentralisée, sur invitation des communes, afin d'allier réunion de travail et découverte de lieux d'intérêt patrimonial communautaire."

Propos recueillis auprès de Madame le Maire





Majorité Municipale

Depuis mi-novembre, 2500 personnes sont bloquées aux frontières de l'UE, entre la Biélorussie et la Pologne, 2000 migrants patientent à Calais dans l'espoir de traverser la Manche, porte d'entrée du Royaume Uni, les îles grecques sont devenues des camps de rétention, des cimetières et le témoin de naufrages incessants, en France la vallée de la Roya continue de voir arriver des naufragés de la traversée des Alpes en plein hiver, sans équipement.

Et la litanie est sans fin...

Depuis plusieurs années, l'Europe et la France doivent faire face à une crise migratoire majeure.

La Méditerranée et plus particulièrement la mer Egée, les frontières de l'Europe de l'Est et Calais sont désormais synonymes d'errance, d'abandon, de morts anonymes, de drames humains quotidiens et les habitants de ses régions se retrouvent confrontés à une terrible réalité : le refus de nos élus de faire face à leurs responsabilités.

L'humain n'est sédentaire que depuis quelques milliers d'années, la migration fait partie de sa condition, en fonction des besoins et des changements, qu'ils soient d'ordre économiques, sociaux ou politiques.

Et ce ne sont pas quelques murs qui empêcheront cet état de fait.

A quand une solidarité internationale, face à un phénomène qui va prendre une ampleur inédite avec le réchauffement climatique d'ici à 2050 ?

Au lieu de surenchérir, ne vaudrait-il pas mieux porter secours à ces personnes et les laisser demander asile dans un pays européen en respectant le droit international et notamment la Convention de Genève, comme vient de le rappeler la Cour européenne des droits de l'Homme ?

Sous prétexte d'élections prochaines, pouvons nous laisser désigner les migrants comme responsables de tous nos maux ?

Les droits de l'Homme sont basés sur le respect de l'individu. Le principe fondamental est qu'une personne est un être moral et rationnel qui mérite d'être traité avec dignité. On les appelle les droits de l'Homme parce qu'ils sont universels.

La majorité municipale est particulièrement sensible à ce sujet, plusieurs actions ont été portées dans le village ces dernières années, vos réflexions et propositions seront les bienvenues. La Commune ne disposant pas de lieu d'accueil et d'hébergement pour les personnes migrantes, nous vous encourageons à vous rapprocher de <https://www.solidaritemigrantsales.ovh/>

"Ensemble pour Saint Jean du Pin"

Toute l'équipe d'Ensemble pour Saint Jean du Pin vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, le meilleur pour 2022 !

Nous avons toujours une pensée particulière pour celles et ceux qui sont confrontés à la maladie, à la souffrance, à l'isolement, au chômage, aux difficultés dans leur vie quotidienne.

Les fêtes ne se sont certainement pas passées comme chacun aurait pu l'espérer.

La pandémie est encore là, malgré les efforts consentis par les Français depuis bientôt deux ans. Nous avons acquis à son sujet beaucoup de certitudes mais il reste aussi de nombreuses zones d'ombre.

Continuons à faire confiance à nos chercheurs, à la nature humaine et à la nature tout court.

Une nouvelle fois, nous saluons le travail extraordinaire fait par les personnels de santé, un peu plus oubliés chaque jour. Ils font pourtant preuve d'une grande générosité dans des conditions de travail pas toujours évidentes. La commune continue de fonctionner normalement grâce aux employés municipaux, aux femmes et aux hommes "de première ligne" qui continuent à exercer leur profession : éboueurs, facteurs, ouvriers, employés, artisans, Un grand merci à eux.

Tous nos encouragements également aux dirigeants, aux bénévoles, et aux membres des associations piniques qui savent, à chaque fois, s'adapter au contexte sanitaire.

Nous ne ferons aucun commentaire, ni sur la gestion de la crise sanitaire, ni sur les élections présidentielles. En effet, nous estimons que chaque citoyen a son propre libre arbitre et sa liberté d'opinion, comme c'est le cas au sein de notre équipe où nous respectons les idées de tous et favorisons les valeurs humaines de chacun.

La volonté qui nous anime dans notre rôle d'élu est l'intérêt général du village. Aussi, nous préférons consacrer notre temps à vos côtés afin de vous aider au quotidien et de répondre à vos attentes, plutôt que de participer à des querelles de politique politicienne qui n'ont pas lieu d'être à l'échelle de Saint Jean du Pin.

En ce mois de janvier, il est traditionnel de faire des vœux, d'espérer que des projets se réalisent. Malgré le contexte difficile, continuons d'en formuler avec conviction. Ayons confiance en l'Homme.

Prenez soin de vous, soyez forts, pour vous et pour vos proches.

Nous sommes à vos côtés, à votre écoute, à votre disposition. Vous pouvez et pourrez toujours compter sur nous.

Belle année 2022 à vous.

ensemblepoursaintjeandupin@laposte.net

Page Facebook : Ensemble pour Saint Jean du Pin

RETOUR EN IMAGES

1



2



3



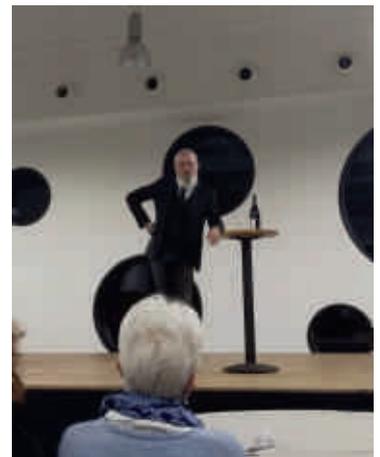
4



5



8



6



7



1- Cérémonie du 11 novembre

2- Les décorations de Noël attendant sagement d'être posées.

3- L'APE a offert un joli Noël aux enfants de l'école, avec la venue du Père Noël !

4- Inauguration du nouveau hangar municipal.

5- Le Marché de Noël : 15 exposants se sont prêtés au jeu, avec un vin chaud et une soupe offerts par le CCAS !

6- Le Calendrier de l'Avant du CCAS.

7- Réunion publique des EPTB Gardons pour sensibiliser les riverains à l'entretien des cours d'eau en prévention des épisodes cévenols.

8- Spectacle du Cratère à Saint Jean du Pin : Alain Guyard, le philosophe forain. 120 personnes se sont déplacées pour assister à ce numéro de virtuose : expliquer pourquoi il ne faut pas aller bosser, vu par Marx, Hegel, Nietzsche, Antisthène et Socrate !!!